

## Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (hors du coût du fournisseur d'accès Internet et des opérations)	<b>Gratuit</b>
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Service non disponible)	
Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte VISA) (cotisation annuelle)	<b>40 €</b>
Carte de paiement internationale à débit différé (Carte VISA) (cotisation annuelle)	<b>45 €</b>
Carte de paiement à autorisation systématique (VISA Electron) (cotisation annuelle)	<b>35 €</b>
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Carte VISA)	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone Euro: - En Agence (par virement) - Par Internet	<b>7,50 € Gratuit</b>
Frais de prélèvement: - Mise en place d'une autorisation de prélèvement - Par prélèvement	<b>Gratuit Gratuit</b>
Commission d'intervention: - Par opération - Plafond mensuel	<b>8 € 80 €</b>
Commission d'intervention pour les clients fragiles et titulaires du Service Bancaire de Base: - Par opération - Plafond mensuel	<b>4 € 20 €</b>
Assurance perte ou vol des moyens de paiement: - Compte avec une carte (prime trimestrielle) - Compte avec plusieurs cartes (prime trimestrielle)	<b>6 € 10 €</b>
Frais de tenue de compte: - Compte en situation normale (annuels fin juillet) - Compte avec une situation particulière (interdit de chéquier, ATD, SA, Opp. adm.) (semestriels: janvier et juillet) - Compte inactif (annuels en janvier)	<b>45 € 70 € 30 €</b>

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur internet un extrait standard de tarifs.

## Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

### Ouverture, Transformation, clôture

Ouverture de compte	<b>Gratuit</b>
Transfert dans une autre agence BPI	<b>Gratuit</b>
Lettre de désolidarisation de compte joint	<b>50 €</b>
Fermeture de Compte	<b>Gratuit</b>
Lettre pour clôture juridique	<b>50 €</b>
Ouverture de dossier succession (minimum 100 €)	<b>1 %</b>
Service d'aide à la mobilité bancaire	<b>Gratuit</b>

### Relevés de compte

Extrait de compte Mensuel	<b>Gratuit</b>
Autres périodicités (Nous consulter)	
Impression extrait compte au guichet	<b>3 €</b>
Réédition d'un extrait de compte ( ≤ 2 ans / > 2 ans)	<b>15€/20€</b>

### Tenue de compte

Frais de tenue de compte:	
- Compte en situation normale (annuels fin juillet)	<b>45 €</b>
- Compte avec une situation particulière (interdit de chéquier, ATD, SA, Opp. adm.) (semestriels: janvier et juillet)	<b>70 €</b>
- Compte inactif (annuels en janvier)	<b>30 €</b>

### Services en agence

Versements et retraits d'espèces	<b>Gratuit</b>
Retrait déplacé	<b>Gratuit</b>
Retraits client BPI Portugal	<b>40 €</b>
Rapatriement fonds Portugal	<b>8 €</b>
Swift / Fax ( Europe / Autres Pays)	<b>8€/16€</b>
Frais de port - France / Etranger	<b>8€/16€</b>
Frais de courrier recommandé (Tarifs postaux)	
Recherche de document ( ≤ 1 an / > 1 an)	<b>20€/30€</b>
Supplément par photocopie	<b>1 €</b>
Attestations diverses (autres que celles prévues )	<b>25 €</b>
Avis de sort (chèque ou effet) (sur demande du client)	<b>10 €</b>
Renseignements commerciaux (frais réels en sus)	<b>50 €</b>

## Vos moyens et opérations de paiement

### Cartes

VISA PREMIER avec débit différé (cotisation annuelle)	<b>130 €</b>
VISA PREMIER avec débit différé (2ème carte s/ même compte)	<b>100 €</b>
VISA PREMIER avec débit immédiat (cotisation annuelle)	<b>110 €</b>
VISA PREMIER avec débit immédiat (2ème carte s/ même compte)	<b>90 €</b>
VISA Classic avec débit différé (cotisation annuelle)	<b>45 €</b>
VISA Classic avec débit différé (2ème carte s/ même compte)	<b>30 €</b>
VISA Classic avec débit immédiat (cotisation annuelle)	<b>40 €</b>
VISA Classic avec débit immédiat (2ème carte s/ même compte)	<b>25 €</b>
VISA ELECTRON avec débit immédiat (cotisation annuelle)	<b>35 €</b>
Retraits et paiements zone Euro	<b>Gratuit</b>
Retraits hors zone Euro dans un DAB	<b>2%+3€</b>
Retraits hors zone Euro au guichet d'une banque	<b>2%+4€</b>
Paiements hors zone Euro	<b>2 %</b>
Copie facturette ( France / Etranger)	<b>20€/30€</b>

Contestations non fondées	<b>100 €</b>
Blocage suite à perte, vol (Hors réfection de la carte)	<b>Gratuit</b>
Blocage pour utilisation abusive ou fraude	<b>Gratuit</b>
Inscription au fichier des incidents de la Banque de France	<b>60 €</b>
Remplacement de la carte	
- En cas de dysfonctionnement ou de fraude	<b>Gratuit</b>
- Suite détérioration ou opposition pour perte ou vol	<b>20 €</b>
Nouveau code confidentiel	<b>15 €</b>
Tous traitements CB urgents (Nous consulter)	

### Virements

Virements de compte à compte	<b>Gratuit</b>
Virements reçus de BPI Portugal	<b>Gratuit</b>
Virements reçus SEPA	<b>Gratuit</b>
Autres virements reçus	<b>10 €</b>
Virements SEPA permanents (mise en place)	<b>Gratuit</b>
Virements SEPA permanents (émission)	<b>7,50 €</b>
Virements SEPA occasionnels (émission au guichet)	<b>7,50 €</b>
Virements SEPA occasionnels (fichier ou liste)	<b>20 €</b>
Virements SEPA occasionnels (émission via bpinet.fr)	<b>Gratuit</b>
Transferts vers BPI Portugal:	
- Montant unitaire égal ou supérieur à 15.000 €	<b>Gratuit</b>
- Montant unitaire inférieur à 15.000 €	<b>3,50 €</b>
Autres transferts vers l'Etranger (Nous consulter)	

### Prélèvements / TIP

Prélèvements reçus	<b>Gratuit</b>
Opposition prélèvements	<b>Gratuit</b>

### Chèques

Envoi de chéquier en R.A.R. (frais postaux en sus)	<b>15 €</b>
Émission chèques de banque	<b>16 €</b>
Délivrance de chéquier au guichet	<b>Gratuit</b>
Destruction de chéquier	<b>15 €</b>
Opposition sur chèques (par lettre d'opposition)	<b>20 €</b>
Commande de chéquier urgent (Nous consulter)	
Chèques revenus impayés (sans provision)	<b>Gratuit</b>
Chèques revenus impayés (autres que sans provision)	<b>25 €</b>
Chèques encaissés à l'étranger (minimum 20 €)	<b>0,15 %</b>
Remise de chèques s/étranger:	
- devise du pays (min 10 €, max. 30 €, frais de port en sus)	<b>0,10 %</b>
- autres devises (min 15 €, max. 60 €, frais de port en sus)	<b>0,15 %</b>
Chèque s/étranger revenu impayé (min 20 €, frais de port en sus)	<b>0,10 %</b>
Opérations en devises soumises à une commission de change	

## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

Commission d'intervention (par opération) (plafond mensuel)	<b>8 € 80 €</b>
Commission d'intervention pour les clients fragiles et titulaires du Service Bancaire de Base (par opération) (plafond mensuel)	<b>4 € 20 €</b>
Lettre de rappel incident prêt	<b>30 €</b>
Rejet d'échéance de prêt BPI	<b>30 €</b>
Lettre notification solde débiteur (1ère lettre gratuite)	<b>25 €</b>
Appels téléphoniques aux clients	<b>10 €</b>

## Opérations particulières

Retour courrier (changement d'adresse non notifié à la BPI)	15 €
Saisie attribution, Avis à Tiers Détenteur	125 €
Opposition Administrative (maximum 125 €)	10 %

## Incidents de paiement

Forfaits de rejet de chèques sans provision	
- Chèque inférieur ou égal à 50 € (Frais RAR en sus)	30 €
- Chèque supérieur à 50 € (Frais RAR en sus)	50 €
Ces forfaits comprennent les frais d'impayés, la lettre d'injonction, le blocage de provision, le certificat de non-paiement et les déclarations à la Banque de France	

Autres incidents sur compte:

Notification d'une interdiction de chéquier reçue de la Bdf	35 €
Rejet Avis de prélèvement > 20 €	20 €
Rejet Avis de prélèvement < 20 € (montant du prélèvement)	
Rejet de chèque pour autres motifs (par chèque)	25 €
Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné	20 €
Déclaration incidents paiement Bdf (autres que les chèques)	60 €
Régularisation incidents paiement Bdf (autres que les chèques)	40 €
Chèque payé émis en infraction à une interdiction	40 €

## Découverts et crédits

### Facilités de caisse et découverts

Frais de dossier (min 50 €, max. 120 €)	1 %
Compte Salaire (Cotisation annuelle)	30 €
Dénonciation Compte Salaire	25 €

### Crédits à la consommation (Taux: nous consulter)

Prêts Personnels - Frais de dossier (min 50 €, max. 120 €)	1 %
Prêts Auto - Frais de Dossier (minimum 125 €)	1 %
Prêts Auto - Frais de Gage (frais réels en sus)	50 €
Frais de Désistement	25 €
Radiation Gage véhicule non programmé	40 €
Opposition auprès de la Cie d'assurance	50 €

### Crédits immobiliers (Taux: nous consulter)

Frais de dossier (min 250 €)	1 %
Frais de désistement (max 150 €)	0,75%
Modification durée (minimum 100 €)	0,25%
Renégociation (minimum 200 €)	1 %
Frais d'expertise : selon tarifaire de l'organisme intervenant	

### Autres frais et commissions

Emission de caution bancaire (plus 0,5% par trim., min 25 €)	250 €
Frais sur hypothèque au Portugal (frais réels en sus)	60 €
Frais d'actes (Crédits avec sûreté réelle) (frais réels en sus)	120 €
Mainlevée d'hypothèque (frais réels en sus)	60 €
Plan d'amortissement (à la demande client)	25 €
Demande de décompte de remboursement	50 €
Mise en contentieux prêt	100 €

## Epargne et placements financiers

### Epargne Bancaire

Venez rencontrer votre conseiller BPI afin d'établir avec lui une synthèse de votre patrimoine et obtenir une analyse complète des propositions d'investissements personnalisées et adaptées à vos besoins. (Diagnostic entièrement Gratuit)

Consultez votre conseiller pour connaître les taux de rémunération en vigueur des divers produits de placement proposés par la BPI

Transfert PEL ou CEL autre Banque	50 €
-----------------------------------	------

## Assurances et prévoyance

### BPI Sécurité

Compte avec un seul titulaire (prime annuelle)	17 €
Compte joint ou collectif (prime annuelle)	30 €

### AMP - Assurance moyens de paiement

Compte avec une carte bancaire (prime trimestrielle)	6 €
Compte avec plusieurs cartes (prime trimestrielle)	10 €

## Résoudre un litige

### Auprès de Votre Agence

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence, pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement au cours d'un entretien à l'agence, par téléphone ou par courrier.

Si vous rencontrez des difficultés financières liées à une diminution sensible de vos ressources, une solution personnalisée peut vous être proposée.

### Au Service Commercial

A défaut d'obtenir satisfaction auprès de votre agence, vous pouvez exercer un recours auprès du Service Commercial à l'adresse suivante:

Banco BPI - Service Commercial  
3, Rue de Richelieu  
75001 - PARIS.

### Le Médiateur

Ce recours amiable est gratuit. La saisine du Médiateur doit s'effectuer obligatoirement par écrit et en langue française. Vous pouvez saisir le Médiateur si un litige persiste malgré vos échanges avec votre Banque, au sujet de services ou produits bancaires et financiers proposés par la Banque BPI.

Monsieur le Médiateur  
CS 151  
75422 Paris Cedex 09

[www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr)

# Conditions de Banque

## Des Principales Operations avec les Particuliers.

Succursale France

En vigueur à partir du 01/04/2017

